

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Arrêté du 25 juin 2014 relatif à la reconnaissance de l'association Organisation des groupements de producteurs Danone Sud-Est en tant qu'organisation de producteurs dans le secteur du lait de vache

NOR : *AGRT1415072A*

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 25 juin 2014, l'association Organisation des groupements de producteurs Danone Sud-Est, dont le siège social est situé à Vienne (Isère), est reconnue en qualité d'organisation de producteurs dans le secteur du lait de vache, sous le numéro 38 LA 2037, sur la zone suivante :

- le département de la Haute-Loire ;
- le département de la Loire ;
- le département du Rhône ;
- le département de l'Ain ;
- le département de la Haute-Savoie ;
- le département de la Savoie ;
- le département de l'Isère ;
- le département de la Drôme ;
- le département de l'Ardèche.